

Informations

Accès : Prenez l'autoroute A52, et à la sortie d'Auriol continuez en direction Saint Zacharie. Prenez la D45a en direction du parcours sportif des Encanaux..

Parking : Accès par Auriol - Parking des Encanaux

Contacts utiles :

> N° accès massif :
08 11 20 13 13

> Tourisme :
www.visitprovence.com

> Transport : www.lepilote.com

> Office de Tourisme Pays d'Aubagne et de l'Etoile
tél. : 04 42 03 49 98



Distance Marseille 29 km
Distance Aix-en-Provence : 31 km
Distance : Martigues : 74 km
Distance Arles : 100 km



Balises

GR : Traits rectangulaires superposés blanc et rouge
(marque déposée par la F.F.R.P. à l'I.N.P.I.).

La croix de St-André signale une mauvaise direction.
La priorité de balisage est donnée au GR, GR de pays, PR.

Bon : 

Changement de direction : 

Mauvaise direction : 

Le balisage est réalisé bénévolement par les membres d'associations affiliées à la F.F.R.P.

Conseils et recommandations pour se promener en Provence

La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelqu'un. Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.

- Restons sur les chemins balisés.
 - N'abandonnons aucun objet, aucun débris. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons apportés pleins.
 - Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas.
 - Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.
 - Respectons les viticulteurs et les agriculteurs ; ne cueillons pas leurs produits.
 - Sachons cohabiter avec les chasseurs.
 - N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent.
- Dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal, pour votre sécurité et la préservation des sites sensibles. Ce sont le croisement de trois situations de danger météorologique d'incendie et les trois périodes de l'année qui correspondent à des sensibilités d'éclosion de feux croissantes qui vont déterminer les possibilités d'accès par site.
- Pour plus de renseignements (pendant la période estivale) :
08.11.20.13.13. ou
www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

Pour rendre votre randonnée agréable

- Ne surévaluez pas vos forces physiques.
- Renseignez vous sur le temps de parcours, sur la météo.
- Évitez de partir seul.
- Emportez une gourde d'eau, une trousse à pharmacie, la carte IGN, une boussole.
- Soyez équipé d'un sac à dos, de baskets ou de chaussures légères, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

Comité Départemental du Tourisme 

13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille
Tél : 04 91 13 84 40 - Fax : 04 91 33 01 82
Site web : www.visitprovence.com

En collaboration avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre
Tél. : 04 91 32 17 10



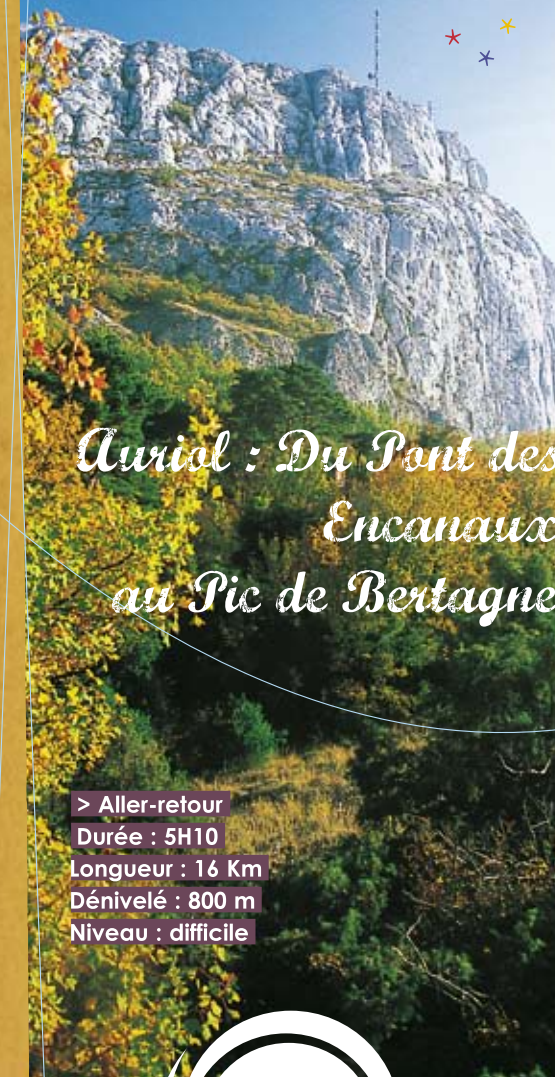
CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction de l'Environnement
Europôle de l'Arbois - 13792 Aix-en-Provence cedex 3 - Tél. : 04 42 97 10 10

sur internet : <http://www.cg13.fr>



> Sainte-Baume

Topo Rando

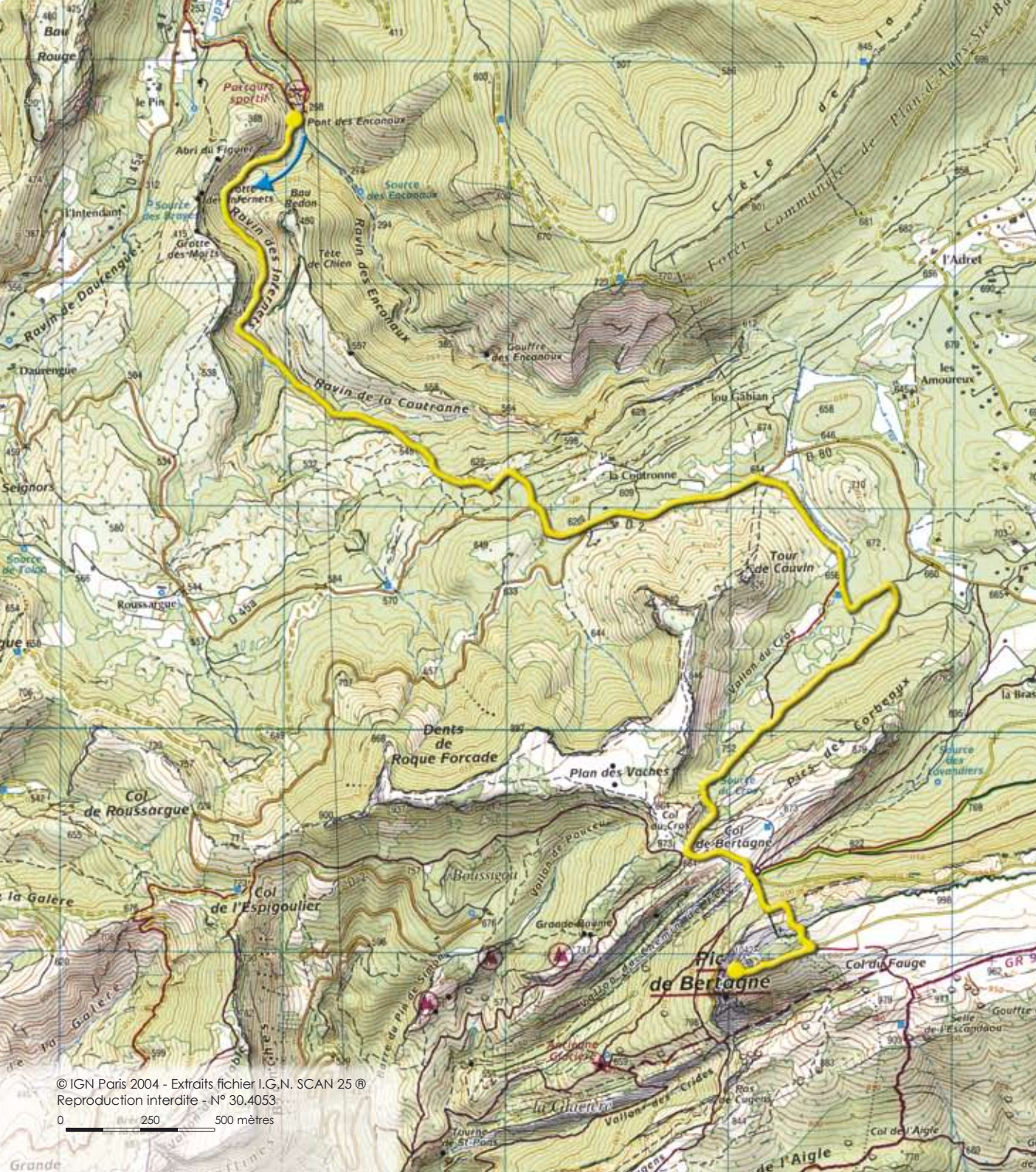


Auriol : Du Pont des Encanaux au Pic de Bertagne

> Aller-retour
Durée : 5H10
Longueur : 16 Km
Dénivelé : 800 m
Niveau : difficile



Bouches-du-Rhône
LA PROVENCE



Itinéraire :

Balisage jaune puis rouge

➔ Sens de l'itinéraire

Du village d'Auriol, empruntez la N560 en direction de Saint-Maximin. A 1,5 km d'Auriol, prenez sur la droite la D45a, pendant presque 3 km. Suivez alors une petite route sur la gauche indiquant "Source des Encanaux". Stationnez au bas de la descente, prenez le large chemin de gauche sur 150 m.

Cinquante mètres avant le Pont des Encanaux, prenez à droite un sentier, balisage jaune, qui s'élève rapidement au dessus de la rivière. Cet ancien chemin muletier, comme en témoignent les soubassements en pierre sèche, permettra de remonter le ravin des Infernets et celui de la Coutronne, jouant sans arrêt avec le lit du ruisseau.

Celui-ci est non pérenne et progresse sur de belles dalles calcaires érodées en cuvettes.

La végétation est mixte, mêlant joncs, prêle, chèvrefeuilles et végétation plus sèche telle que pins, argelas et pèbre d'ai...

Ce sentier vous conduira à un plateau dégagé pour rattraper la D45a ; empruntez la vers l'est nord-est (à gauche) jusqu'à une piste sur la droite (au pied de la Tour de Cauvin). Suivez cette piste, puis tournez à gauche pour rejoindre une citerne que vous dépasserez. Interceptez un sentier arrivant de gauche balisé en jaune. Au croisement avec une piste, prenez à gauche jusqu'à un bosquet de chênes et de pins. Prenez alors la piste de droite. Poursuivez l'ascension jusqu'à la source du Cros.

Le haut de ce vallon est très boisé et fleuri, sa végétation rappelant celle des Alpes (conifères). Après la source, un raccourci sur la droite permet d'éviter un morceau de piste. Vous arrivez ensuite au Col du Cros ; prenez alors à gauche (est), balisage marron, pour rejoindre le Col de Bertagne. La traversée de celui-ci s'effectue à travers une végétation rase et sèche qui contraste nettement avec la forêt du vallon.

Redescendez jusqu'à un monument, dédié aux Excursionnistes morts pour la France en 1914-18.

La végétation redevient arborée et vous apprécierez l'ombre d'un sorbier des oiseaux ou d'un érable de Montpellier. Empruntez un chemin balisé rouge pour monter au Baù de Bertagne (sud-est).

La montée commence progressivement, sous de très grands houx, entre des chèvrefeuilles, des églantiers, des plants de lavande ou de serpolet et divers feuillus.

Les raidillons se font plus denses sous le sommet.

Franchissez ensuite la crête sommitale rocheuse pour redescendre sur la route conduisant au relais (contrôle du trafic aérien civil). Prenez alors à droite (vers l'ouest) pour rejoindre le Baù qui vous offrira un superbe point de vue.

Au sud : la plaine cultivée de Cuges-les-Pins, l'île de Porquerolles, Bandol ; puis vers l'ouest, La Ciotat, la baie de Cassis, Marseille, le massif du Garlaban, la Chaîne de l'Etoile et la descente vers Gémenos...